

# La genèse de l'école de quartier au Québec

## *Histoire typologique d'une architecture scolaire*

par Lucie K. Morisset

On a peu fait l'histoire de l'architecture scolaire; l'ancienneté de la fonction "école", comparée aux deux siècles de vie d'une architecture dédiée spécifiquement à l'enseignement, n'est certes pas étrangère à cet état de la question. Les bâtiments scolaires érigés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en tant qu'édifices publics, ont quant à eux été étudiés davantage pour leur expression formelle: portion du corpus d'une architecture "monumentale", l'histoire de l'architecture a surtout observé l'école comme manifestation d'une esthétique du pouvoir ou comme transcription de courants stylistiques divers.

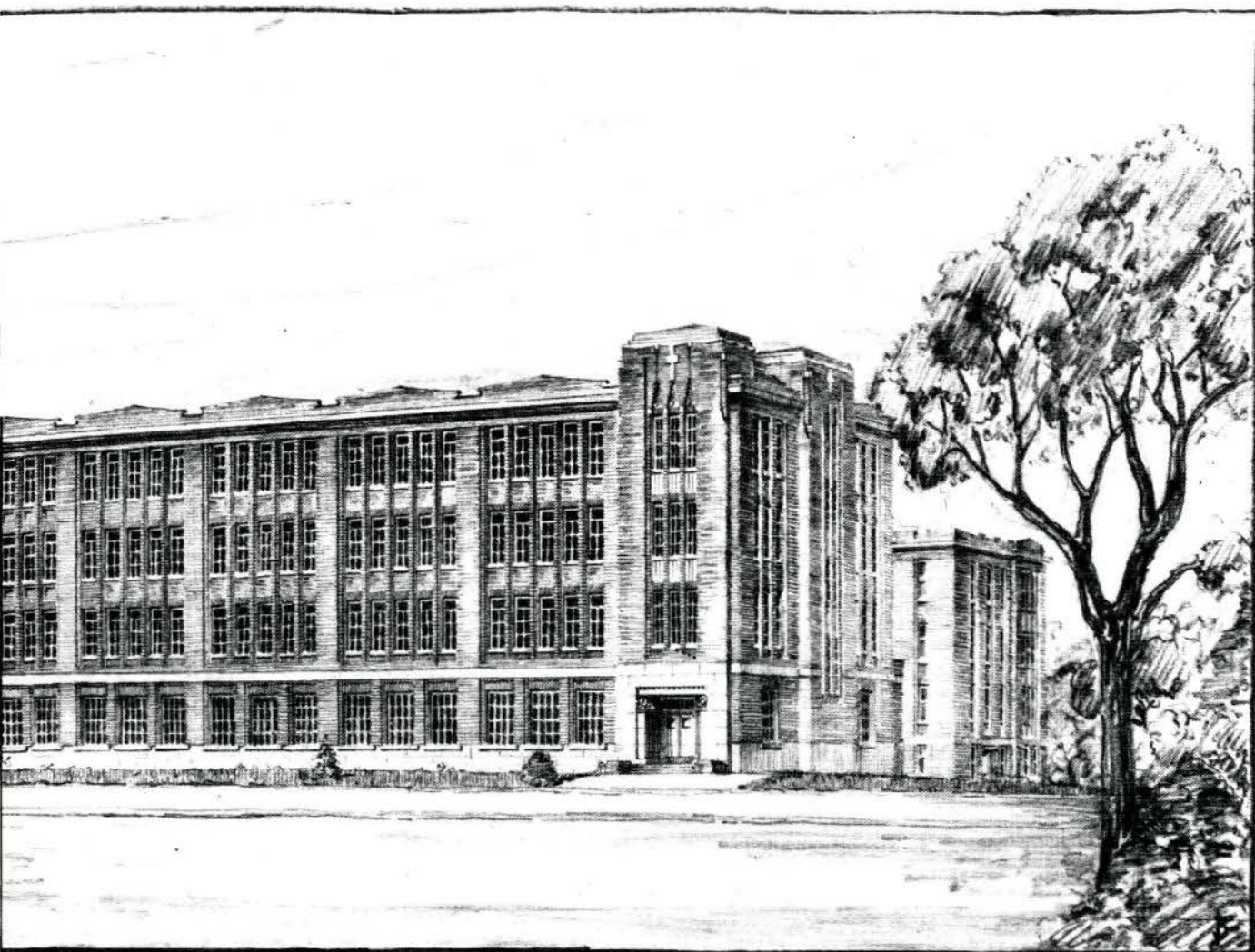
Pourtant le bâtiment scolaire ressort aussi, en marge de son expression formelle, à typologie fonctionnelle particulière. Abri de l'enseignement, l'école accueille l'enfant qu'on y instruit et participe, à ce titre, au projet de société par le biais de la pédagogie; l'architecture scolaire a été tout particulièrement codifiée en fonction des valeurs sociales, des idéologies transmises à sa descendance par une société qui projette, dans l'éducation, son avenir. À ce chapitre, on connaît les multiples spéculations pédagogiques/architecturales qui, dans l'après-guerre, ont déterminé jusqu'à la couleur des murs, plafonds et planchers du local d'enseignement, ou ont conclu à l'importance tantôt d'implanter l'école en plein air, tantôt de murer toutes les fenêtres de la salle de classe.

Mais avant de se prêter à ces explorations formelles, l'école telle qu'on la connaît aujourd'hui est née, au même titre que les hôpitaux par exemple, d'un XIX<sup>e</sup> siècle qui définit les types architecturaux en liant le programme — la codifications des besoins fonctionnels — à l'écriture architecturale. C'est avec l'émergence, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'une conscience sociale particulière, inscrite aussi dans la pédagogie, qu'on a conçu ce que devrait être l'usage scolaire de l'architecture.

L'histoire de la pédagogie associe la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la généralisation en Occident d'une école qui se voudrait laïque, gratuite et obligatoire. Prise en charge, le plus souvent, par l'Etat, l'enseignement a rapidement requis un type architectural spécifique:



Figure 10. École du Sacré-Coeur, Québec. Tanguay et Chênevert, architectes. 1921. Esquisse. (Archives nationales du Québec, à Québec [ANQQ], fonds Raoul Chênevert, dossier 395)



DE LA PAROISSE DES BIENHEUREUX MARTYRS  
 AVENUES LEVIS, MARQUETTE & BELVEDERE  
 QUÉBEC

RAOUL CAHENBERT  
 Architecte  
 WILBROD DUBÉ I.C.  
 Société

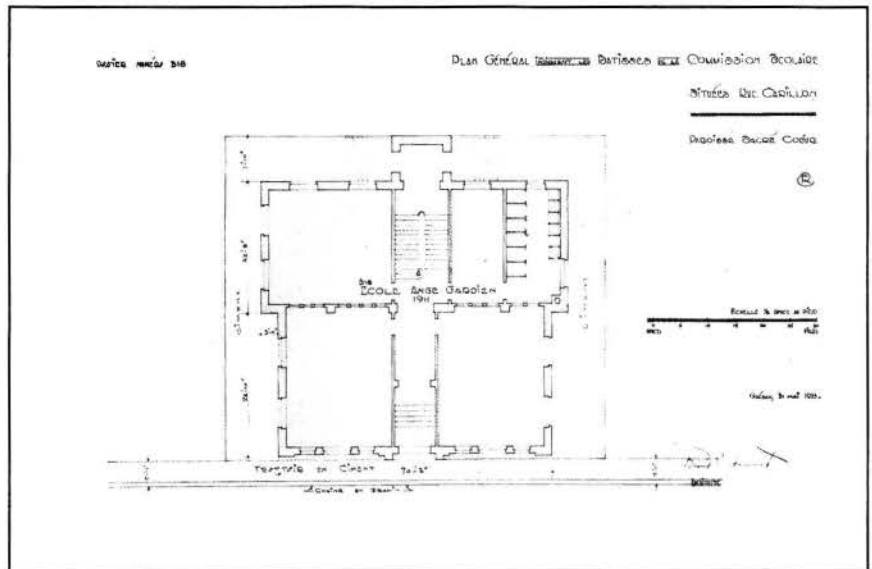
l'introduction d'une réglementation de la fréquentation scolaire et, partant, l'accroissement de la population des écoles ont donné naissance à la salle de classe, où un groupe homogène reçoit collectivement et simultanément l'enseignement d'un maître, pendant que d'autres groupes, tout aussi homogènes mais de niveaux différents, occupent d'autres salles de classe, adjacentes.

Contrairement à d'autres usages, qui se satisferont assez longtemps d'un cadre architectural approximatif, le bâtiment scolaire, très tôt, épouse précisément les contours de ses prémisses pédagogiques. En effet, si la législation en régleme le programme, mais pas l'architecture, il demeure que la prise en charge étatique et l'économie qui prévaut à la construction simultanée d'un grand nombre de bâtiments scolaires ont rapidement fixé les paramètres minimaux du type "école", qui perdure aujourd'hui.

Mais en périphérie de cette conception stricte de la dialectique architecturale espaces servants/espaces servis, le projet social à la source des constructions scolaires a revêtu différents visages, au point où le type architectural, issu de la multiplication initiale des classes et des corridors, n'est plus du tout le même à Montréal qu'à Paris. Il est clair que le groupe scolaire parisien, instigué par Jules Ferry, ne trouve au Québec aucun comparable: on pourrait de la même façon proposer, au Québec, l'originalité des Cégeps, en fonction du contexte d'élaboration spécifique que le type manifeste.

En deçà de la lecture de son expression formelle, décodée le plus souvent comme signature d'un courant artistique universel, l'architecture scolaire peut ainsi être comprise, dans une perspective typologique, comme l'inscription tangible d'un cadre social, d'un contexte particulier à une société, à un moment donné. En arrière-plan de la fixation d'un mode d'enseignement et de valeurs éducatives dans un type architectural, il s'agit de comprendre une articulation spécifique de paramètres fonctionnels. C'est dans cet esprit que nous nous sommes

Figure 1. École Ange-Gardiien, Québec. Georges-Émile Tanguay, architecte. 1911. Plan montrant l'installation anonyme de la fonction école dans un bâtiment à vocation essentiellement domestique. (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 318)



#### BIBLIOGRAPHIE

- "The Baron Byng High School, Montreal". *Construction* 15, no. 12 (December 1922): 369-374.
- "Designs for Rural School Houses". *Construction* 3, no. 1 (January 1910): 41-43.
- "Dwight H. Perkins, Father of Today's 'New' School Ideas". *The Architectural Forum* 97 (October 1952): 119-125.
- "New Catholic High School, Montreal". *Construction* 16, no. 2 (February 1923): 51-53.
- "New Type of School Construction". *Construction* 8, no. 11 (November 1915): 457.
- "Portfolio of Current Architecture: Elementary Schools, High Schools and a Country Day School". *Architectural Record* 69 (May 1931): 389-409.
- "The Quebec Technical School". *Construction* 5, no. 1 (December 1911): 47-53.
- Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Québec: Gouvernement du Québec, 1963.
- Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal: Les édifices scolaires. Montréal: Communauté urbaine de Montréal, 1980.
- Barker, Creighton. "The Small Country School House". *Architectural Record* (February 1918): 176-179.
- Bells, Randolph C. "Nouvelle orientation dans la construction des écoles". *Architecture, Bâtiment, Construction* 7 (janvier 1952): 11-13, 32.
- Châtelet, Anne-Marie et al. *Paris à l'école, "qui a eu cette idée folle..."* Paris: Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1993.
- Haddon, Rawson W. "Modern American Schoolhouses". *Architectural Record* (September 1914): 244-263.
- Linteau, Paul-André et Robert Durocher. *Histoire du Québec contemporain: De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal: Boréal, 1989.
- McKown, Robert. "Nouvelles formules pour la construction d'écoles en Angleterre". *Architecture, Bâtiment, Construction* 17 (mai 1962): 42, 43.
- Schupp, Patrick. "L'école moderne: son cadre et son esprit". *Architecture, Bâtiment, Construction* 16 (mai 1961): 52-56.
- Tremblay, Edouard W. "Solution à un problème d'éclairage naturel". *Architecture, Bâtiment, Construction* 9 (octobre 1954): 53-54.

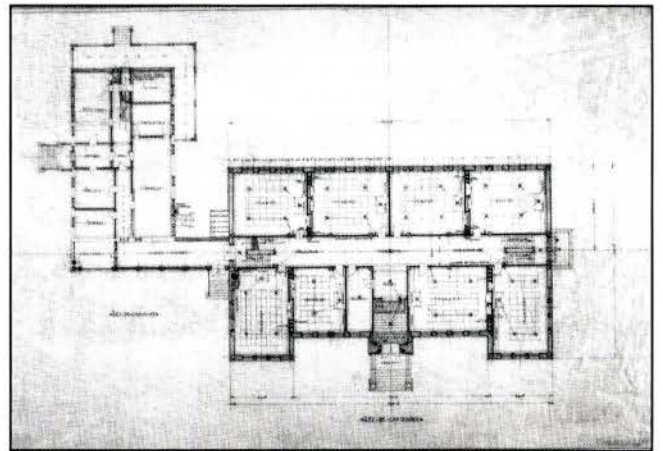
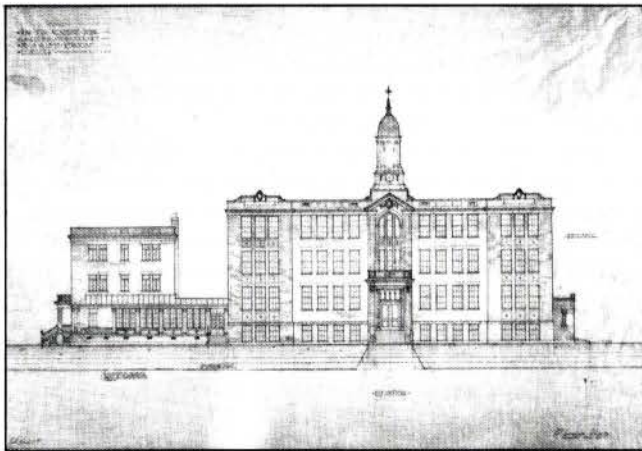
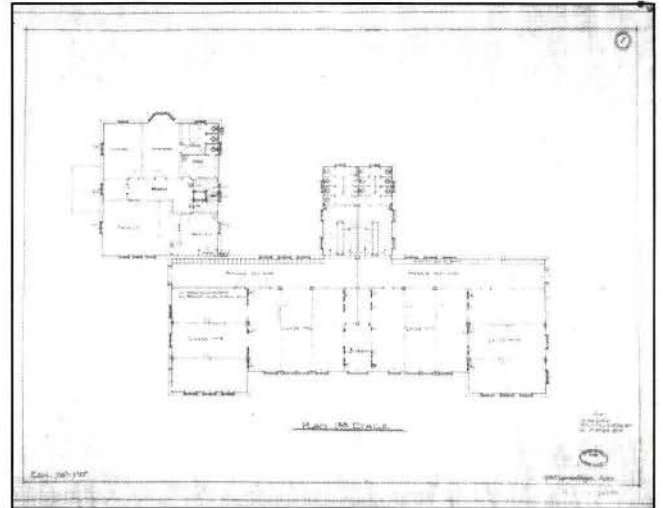
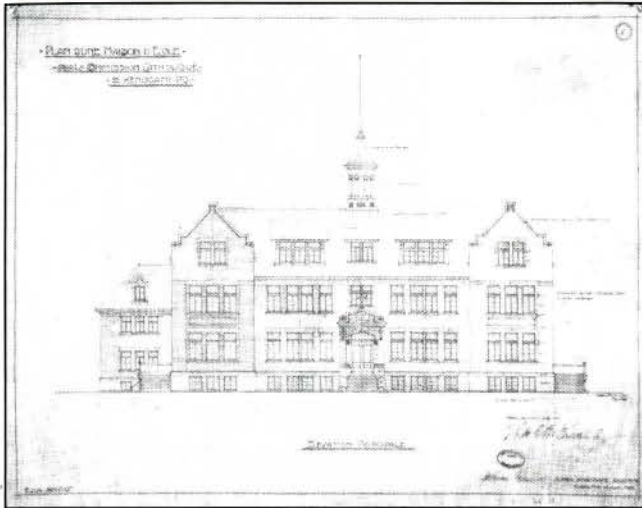
attardés à observer comment le vouloir, universel, d'une école laïque, gratuite et obligatoire a conduit, dans le cas particulier du Québec, à la cristallisation d'un type fonctionnel et formel spécifique à la province.

Quoique l'intention d'une accessibilité universelle de l'éducation se manifeste, au Québec, dès 1801, ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Lomer Gouin, au début du XX<sup>e</sup> siècle, que prend corps le projet d'une société moderne — et éduquée — qui guidera la systématisation de l'enseignement dans la province. Au fil de la prise en charge étatique de l'enseignement, deux facteurs ont affecté tout particulièrement l'évolution de l'école et, partant, de l'architecture scolaire. D'une part, la faible densité de population, mais l'obligation, dans une perspective d'accessibilité universelle, d'ériger néanmoins un certain nombre d'écoles réfute a priori ces écoles monumentales, occupant un îlot entier, qu'on retrouve à l'époque à Paris.

D'autre part, le quasi-monopole du clergé catholique dans l'histoire de l'éducation au Québec contraint puissamment l'intervention étatique: afin de conserver à l'Église son omniprésence dans l'enseignement, l'opposition cléric-nationaliste à la libéralisation de l'éducation combattra féroce, pendant tout le premier tiers du siècle, toute tentative de l'État de prendre en charge l'enseignement. C'est pourquoi l'école qu'on veut très tôt laïque et obligatoire sera éventuellement gratuite, mais surtout pas laïque; et l'obligation des enfants de fréquenter l'école ne sera imposée que dans les années quarante. C'est aussi pourquoi "l'école" dont on parle dans la première moitié du siècle, celle que modèlent la systématisation, l'accroissement de la fréquentation et la relative prise en charge étatique, ne désigne que l'école primaire, les communautés religieuses se réservant longtemps la presque exclusivité de l'enseignement supérieur. C'est dans cette école primaire, que nous nommons "école de quartier", subventionnée par l'État alors qu'on tente de mettre sur pied un système scolaire provincial, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qu'il nous paraît intéressant de retracer l'ébauche et la cristallisation d'un type architectural de l'école québécoise.

Parmi le grand nombre de bâtiments scolaires construits ou adaptés dans les années vingt et trente, dans la foulée de l'accroissement démographique des quartiers populaires, nous avons choisi cinq écoles, et quelques comparables, que nous prendrons à témoin de l'élaboration et de la définition, contemporaines, du type "école de quartier" québécois.

Lorsqu'on entreprend, au début du siècle, de systématiser l'enseignement aux enfants et de dédier des bâtiments à la fonction école, ce sont les édifices exploités par les communautés religieuses qui accueillent les premiers groupements de salles de classe. L'école de l'Ange-Gardiien, en 1911, est ainsi installée dans la résidence des soeurs qui y enseignent: les salles de classe y occupent l'espace autrement réservé à l'usage domestique, et s'articulent les unes aux autres autour d'un hall central qui fait figure de couloir, sans aucune préoccupation quant aux circulations ou à la distribution qui soit spécifique à la fonction scolaire (figure 1). Avec trois ou, au maximum, quatre salles de classes par étage, le plan carré est cependant saturé: la seule expansion possible d'une pareille école, alors qu'on y requerrait un plus grand nombre de salles de classes, relève de la superposition des étages, peu pratique dans un bâtiment qui en compte déjà deux ou trois.



Le plan de type “palais”, déjà exploité par de nombreux couvents, s’avère de fait plus apte à accueillir la multiplication des salles de classes imposée par la généralisation de l’enseignement collectif et simultané. L’Académie Sainte-Famille, construite à Jonquière en 1913, reprend cette articulation familière de l’enveloppe architecturale: il s’agit d’un corps de bâtiment rectangulaire, dont la façade, encadrée par deux avancées latérales, est percée d’une unique entrée qui chevauche le soubassement (**figure 2**). Pour un usage scolaire, cette disposition de l’entrée a comme avantage principal d’exclure des circulations l’espace du réfectoire, qui occupe la presque totalité du soubassement: on accède directement, depuis l’entrée, au corridor qui dessert les salles de classe (**figure 3**).

On observe déjà à l’Académie Sainte-Famille la plupart des paramètres architecturaux qui articuleront l’école primaire des années vingt et trente: on y retrouve, notamment, la résidence des religieux enseignants, adjacente à l’école, et le groupement des salles de classe par multiple de quatre, équivalent au nombre de niveaux scolaires prévus par le système d’enseignement. Si les salles de classe, ici, n’occupent qu’un seul côté du couloir, on imagine cependant aisément qu’elles puissent se distribuer de part et d’autre de celui-ci, advenant leur multiplication: c’est d’ailleurs selon cette disposition qu’on agrandit l’école, après incendie, en 1921 (**figures 4, 5**).

L’Académie Sainte-Famille, toutefois, ne prévoit aucune cour d’école et, surtout, n’accepte que les garçons, ou que les filles: il est impensable, à l’époque, que se côtoient écoliers et écolières dans un même bâtiment.

A partir du milieu des années mil neuf cent dix, il est à peu près acquis que tous les enfants, filles et garçons, fréquentent l’école pendant au moins quatre ans. Si l’école n’est toujours pas obligatoire, le droit conféré aux commissions scolaires de percevoir une rétribution mensuelle pour chaque enfant de leur territoire en âge de fréquenter l’école contribue sans doute, comme mesure incitative, à l’accroissement de la population scolaire. Corrolaire d’une approche désormais plus systématique de l’enseignement, la séparation entre écoliers et écolières constitue probablement la première transcription architecturale de la fonction “école primaire”: c’est ainsi qu’à Saint-François d’Assise, à un premier bâtiment

Figure 2 (en haut, à gauche). Académie Sainte-Famille (incendiée), Jonquière. Alfred Lamontagne, architecte. 1913. Élévation de la façade principale. (Archives nationales du Québec, à Chicoutimi [ANQC], fonds Gravel, no. 264)

Figure 3 (en haut, à droite). Académie Sainte-Famille (incendiée), Jonquière. Alfred Lamontagne, architecte. 1913. Plan. (ANQC, fonds Gravel, no. 264)

Figure 4 (au-dessus, à gauche). Académie Sainte-Famille (reconstruction après incendie), Jonquière. Alfred Lamontagne, architecte. 1921. Élévation de la façade principale. (ANQC, fonds Gravel, no. 264)

Figure 5 (au-dessus, à droite). Académie Sainte-Famille (reconstruction après incendie), Jonquière. Alfred Lamontagne, architecte. 1921. Plan. (ANQC, fonds Gravel, no. 264)

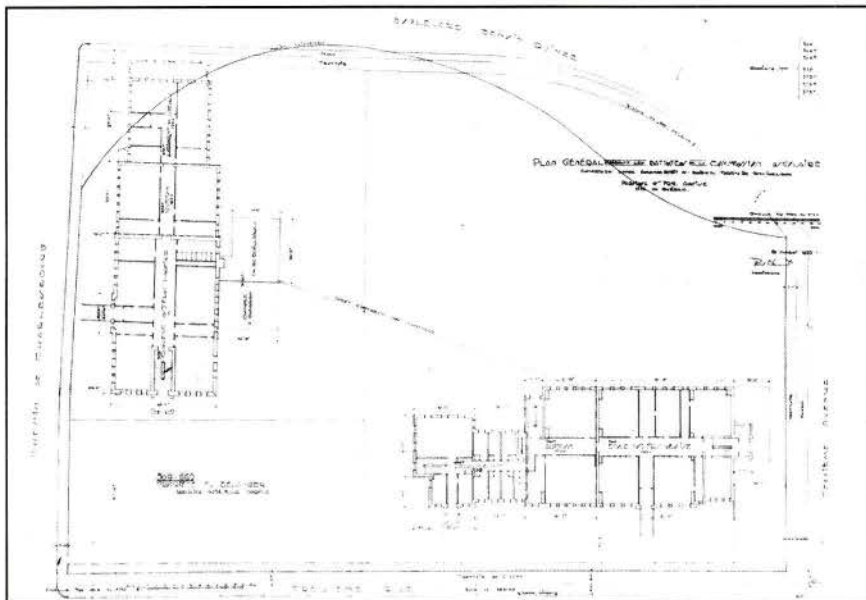


Figure 6 (à gauche). École Saint-François d'Assise, Québec. Georges-Émile Tanguay, Tanguay et Chênevert, architectes, 1916 et 1921. Agrandissements, Raoul Chênevert, architecte, 1924 et 1926. Plan général des deux bâtiments, l'un réservé aux garçons, l'autre aux filles, chacun annexé à une résidence de religieux/religieuses enseignants. (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 304)

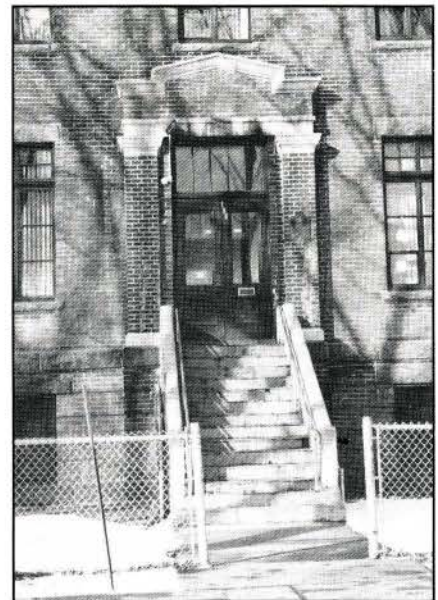


Figure 7 (à droite). École Saint-François d'Assise, Québec. Détail de l'entrée surélevée, école des garçons. (L. Morisset, 1993)

scolaire construit en 1916, on en ajoute un second, identique, en 1921, afin de pourvoir, dans la même paroisse, à l'éducation des filles et des garçons (figure 6).

Chacune des deux écoles à Saint-François d'Assise reprend cette disposition générale déjà observée à l'Académie Sainte-Famille à Jonquière, particulièrement en ce qui concerne la résidence des religieux, annexe à l'école des garçons, ou celle des religieuses, annexe à l'école des filles. L'accès aux locaux scolaires, chevauchant ici aussi la distribution moins tramée du soubassement, relève toujours d'une unique entrée, au centre de la façade principale, dont elle souligne l'aspect monumental (figure 7). L'ajout au bâtiment d'un accès latéral introduit cependant une ségrégation des circulations entre élèves et personnel de l'école: le supérieur, depuis l'entrée principale, accède directement à son bureau au rez-de-chaussée tandis que les circulations des écoliers et écolières sont facilitées entre la salle de récréation du soubassement et l'entrée latérale, au niveau du sol.

Fait intéressant, l'agrandissement de chacune des écoles de Saint-François-d'Assise, en 1924 et 1926, répond à la législation de 1923 suggérant un cours primaire de six ans: l'ajout de deux salles de classe par étage transforme l'édifice de douze classes en école de dix-huit classes, appropriée à une fréquentation scolaire accrue et prolongée de deux ans. Les adjonctions illustrent en fait assez éloquemment l'évolution typologique du bâtiment scolaire. L'école qui s'agrandit, du fait de la multiplication des salles de classe, s'allonge presque naturellement pour adopter cette implantation en forme de "barre", caractéristique des écoles primaires, où l'efficacité régit une distribution minimale, limitée au dialogue entre la salle de classe et le corridor.

L'adoption de la barre comme implantation-type des écoles primaires obéit par ailleurs à un second facteur, plus spécifique au Québec que la seule multiplication des locaux. En raison de la faible densité démographique, on tente de résoudre, par souci d'économie, la séparation des écoliers et des écolières dans un unique bâtiment, forcément allongé. C'est ainsi que l'école du Sacré-Coeur, construite en 1921, réunit à l'intérieur d'une unique barre école des filles, école des garçons, résidence des religieux et résidence des religieuses (figures 8, 9). L'école, dont le nombre de salles de classe obéit toujours au nombre de niveaux scolaires, est régie par une trame distributive rigoureuse: symétriques de part et d'autre du mur séparateur, l'école des filles et l'école des garçons sont tout à fait autonomes l'une de l'autre, et chacune est desservie par sa propre communauté religieuse. Chacun des trois étages, au-dessus de la salle de récréation du sous-sol, reprend la même grille corridor — quatre classes tandis que les espaces résiduels de chaque étage superposent les vestiaires et les salles d'eau.

Manifestement, le bâtiment de l'école du Sacré-Coeur est dédié à l'usage scolaire tel qu'on le pratique à peu de choses près aujourd'hui. Les étages, meublés de salles de classe, ne réservent aucun espace au personnel de l'école: les bureaux, qu'on imagine destinés aux uniques enseignants religieux, sont reportés dans les résidences. Mais la limite de trois étages — imposée par d'éventuelles circulations d'urgence — et l'implantation caractéristique de l'école-barre masquant la cour de récréation extérieure, nouvel élément de l'école qu'on voue aux enfants, appartient résolument à une définition contemporaine

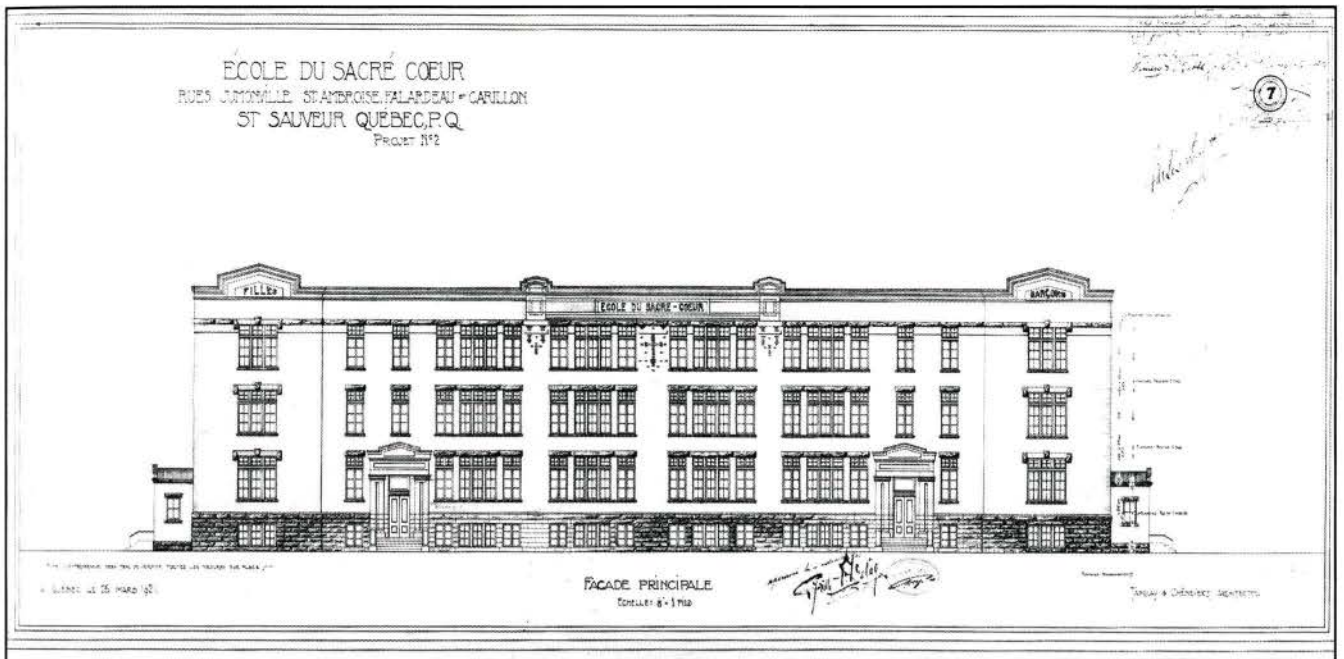


Figure 8 (au-dessus). École du Sacré-Coeur, Québec. Tanguay et Chênevert, architectes. 1921. Élévation de la façade principale. (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 335)

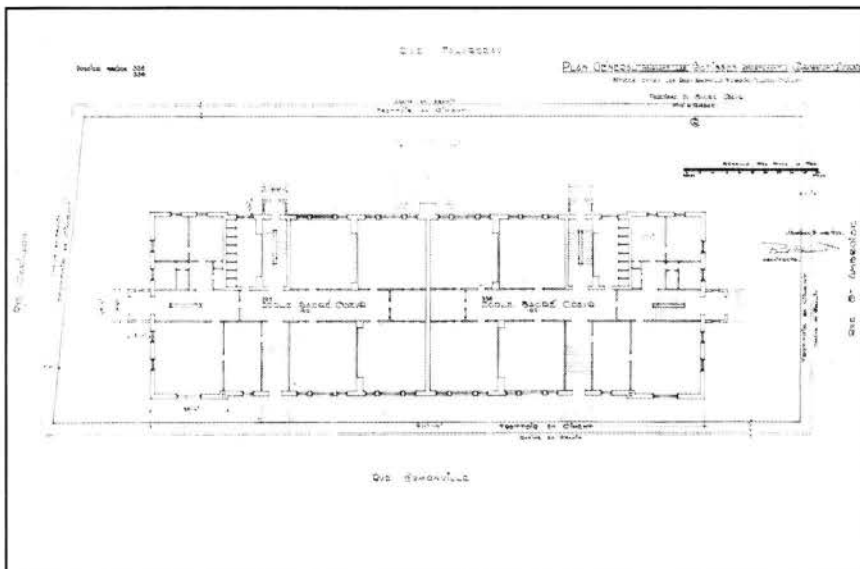
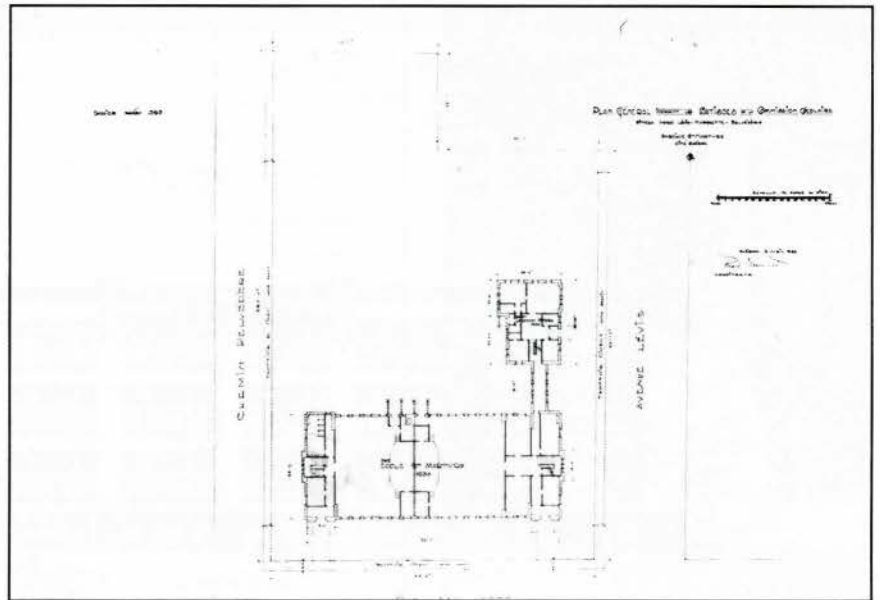


Figure 9 (à gauche). École du Sacré-Coeur, Québec. Tanguay et Chênevert, architectes. 1921. Plan. (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 360)

de l'architecture scolaire. La substitution de deux entrées latérales à l'accès central des écoles antérieures trahit la bipolarité de l'édifice, en même temps qu'elle consacre la destination de l'école dont les accès et les circulations obéissent d'abord aux transits des enfants. Telle qu'on l'observe à l'école du Sacré-Coeur, la rigueur de la dialectique espaces servants/espaces servis ou, plus simplement, de l'articulation circulations/salles de classe, définit la plupart des écoles primaires qu'on construit depuis.

Au fil d'un accroissement constant de la fréquentation scolaire, l'école Saint-Martyrs (**figure 10** [voir p. 88-89]) consacre en 1931 le type "école de quartier" esquissé à l'école du Sacré-Coeur, dix ans plus tôt. A partir des années trente, du fait de la multiplication des édifices scolaires et de l'augmentation du nombre d'enseignants laïques par rapport à celui des enseignants religieux, chaque école, bien que mixte, n'est désormais associée physiquement qu'à un seul groupe de religieux enseignants. Deux communautés, logées auprès de deux édifices scolaires, se partagent ainsi l'enseignement aux écoliers et aux écolières de chacune des écoles. Cette nouvelle composition du corps enseignant facilite l'expulsion de la résidence communautaire du bâtiment scolaire, monopolisé par la multiplication des salles de classe — l'école Saint-Martyrs, école des filles et école des garçons confondues, en compte trente. La résidence des religieux se retrouve définitivement séparée de l'édifice principal (**figure 11**), dont elle se distingue par son gabarit tout en marquant son appartenance à l'ensemble par son traitement architectural.

Figure 11. École Saint-Martyrs, Québec. Raoul Chênevert, architecte. 1931. Plan général des bâtiments, montrant l'implantation de la résidence des religieux par rapport à celle de l'école, et l'espace extérieur réservé à la cour de récréation. (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 360)



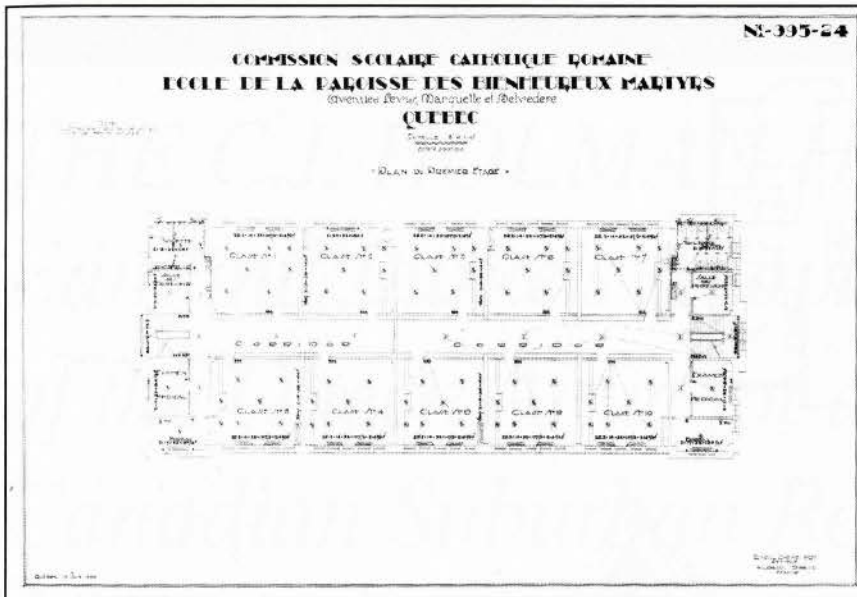
Toujours divisée en deux écoles distinctes par un mur de refend qui traverse la profondeur du bâtiment, l'école Saint-Martyrs s'élève non plus sur trois, mais sur quatre étages. C'est qu'on aménage désormais la salle de récréation au rez-de-chaussée, où l'éclairage plus abondant et l'accès direct depuis les entrées latérales, sans avoir à descendre ou à monter un escalier, transforment ce volume résiduel qu'on abandonnait au sous-sol en une "plaque tournante" de la routine quotidienne des écoliers. Aux premier, second et troisième étages, l'école reprend cette ordonnance stricte corridor/salles de classe: concession à l'enseignement laïque, dans l'école des filles et dans celle des garçons, trois salles réservées aux professeurs, superposées d'étage en étage, côtoient chacune une salle d'examen médical ou d'enseignement spécialisé (figure 12).

Construite alors qu'on termine de poser les fondements du système scolaire québécois du XX<sup>e</sup> siècle — la prochaine mesure législative d'envergure n'arrivera qu'en 1943 pour imposer l'éducation obligatoire — l'école Saint-Martyrs, exemple parmi nombre d'écoles similaires, explicite clairement une infrastructure éducative devenue spécifique à la province. La double rangée de salles de classe — pour optimiser l'éclairage des locaux, nombre d'écoles américaines et européennes n'en comporteront qu'une seule — la pratique de réunir en un seul bâtiment école de filles et école de garçons, avec les conséquences distributives qu'un tel choix comporte, témoignent éloquemment des compromis du système à une densité démographique moindre.

On pourrait aussi, à ce chapitre de l'adéquation de l'école primaire au contexte québécois, invoquer la comparaison avec le groupe scolaire parisien de Jules Ferry, réformateur de l'école de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et acteur important de la prise en charge unilatérale du système scolaire français par l'État. L'école de Ferry, de plan quadrilatéral, abrite à la fois maternelle, primaire et secondaire alors que l'école barre au Québec n'accueille que le cours primaire, quand le clergé se réserve le cours classique; le plan carré de l'une sert son implantation, cour extérieure enclose, dans un tissu urbain serré, quand l'autre s'allonge, en bordure d'une cour, profitant de la trame plus lâche des villes nord-américaines.

Comparé aux les écoles primaires de Nouvelle-Angleterre, le type scolaire québécois s'avère tout aussi particulier. D'abord "maison communautaire", dans la tradition américaine, l'école primaire des États-Unis participe à l'activité sociale bien davantage que l'école québécoise, initialement régie par le clergé. Parmi les traductions architecturales de cette situation, l'école américaine conserve, parallèlement à l'entrée des écoliers, une entrée au centre de la façade, utile pour répartir les circulations différentes, vers la salle principale utilisée par la communauté ou vers les locaux de la maternelle. L'école primaire québécoise, longtemps fidèle aux édits de l'Église catholique, n'offre que depuis récemment des classes maternelles; de même, elle ne tentera pas, contrairement à l'école américaine, de s'assimiler au cadre familial en adoptant une définition formelle parente de l'architecture résidentielle.

Au contraire, l'école primaire québécoise, pour des raisons économiques mais sans doute aussi par souci de convenance, conserve longtemps une définition formelle extrêmement sobre: l'école du Sacré-Coeur, en 1922, ne comporte comme seul ornement qu'un vague



fronton coiffant les pavillons latéraux. Davantage parent de l'architecture industrielle que d'une esthétique institutionnelle, le dépouillement des écoles primaires peut être compris comme un geste de neutralité d'un système à mi-chemin entre l'État et l'Église. Cette relation saute aux yeux quand on compare le rationalisme extrême d'une école comme celle du Sacré-Coeur à des édifices scolaires d'autres instances: le collège Marguerite-Bourgeois, construit à Westmount en 1925, ou l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal constituent des témoins probants d'une symbolique formelle qu'on n'associera jamais aux écoles primaires catholiques québécoises.

Dans cette logique, l'école Saint-Martyrs, lorsqu'elle adopte dans les années trente une définition formelle plus assurée, ou l'école Madeleine-de-Verchères, à Montréal, témoignent d'un apaisement du conflit entre l'Église et l'État quant au contrôle de l'école primaire. C'est à cette époque que, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau subventionnant la majeure partie de la construction des écoles, l'Église doit peu à peu se plier à l'ingérence étatique dans l'enseignement; le Vatican impose d'ailleurs, en 1931, l'éducation obligatoire, alors que le clergé québécois, dans l'espoir de conserver un monopole, s'y était toujours opposé. Que les architectes des commissions scolaires, comme Chênevert à Saint-Martyrs, se tournent vers une esthétique Art Déco (figure 13) n'est sans doute pas étranger à cette émancipation de l'école primaire: plutôt laïques que religieux, les portails de Saint-Martyrs arborent un encier et un livre ouvert.

Un "type école" spécifique à la province de Québec, celui que nous avons tenté de lire dans quelques écoles primaires catholiques, arrive en conclusion de la conjugaison, particulière à la province à un moment donné de son histoire, de la promotion de l'éducation des enfants, de l'impératif de composer avec une tradition cléricale de l'enseignement, du besoin de systématiser les usages architecturaux en milieu urbain, alors en éclosion au Québec, et de la nécessaire rentabilisation de bâtiments publics érigés en dépit d'une densité démographique relativement faible. Puis, particulièrement lorsqu'on applique au bâtiment rationaliste des éléments ornementaux Art Déco, le lien entre le type fonctionnel de cette école et sa définition formelle apparaît, à une lecture typologique, révélateur d'une identité esthétique commandée d'abord par l'usage du bâtiment, en quelque sorte exemplaire du *form follows function* de Louis Sullivan.

NOTRE LECTURE D'UNE TYPOLOGIE ARCHITECTURALE PARTICULIÈRE au Québec, appliquée au très court moment de la genèse du type "école de quartier" bénéficierait évidemment, dans une approche plus globale, d'un corpus plus large, tant quant à l'époque que quant au territoire couverts. Les écoles primaires urbaines et catholiques, il ne fait aucun doute, ne constituent qu'une facette d'un ensemble beaucoup plus vaste qui incluerait, contemporains, les collèges classiques dirigés par le clergé catholique, les écoles techniques mises sur pied par l'État, les écoles protestantes, régies indépendamment depuis 1875, exemples tous issus d'un souhait unilatéral d'accessibilité de l'enseignement. À la lumière d'une approche typologique que nous avons esquissée, on peut croire que l'histoire de ces autres constructions révélerait de nouveaux intérêts de l'architecture scolaire.

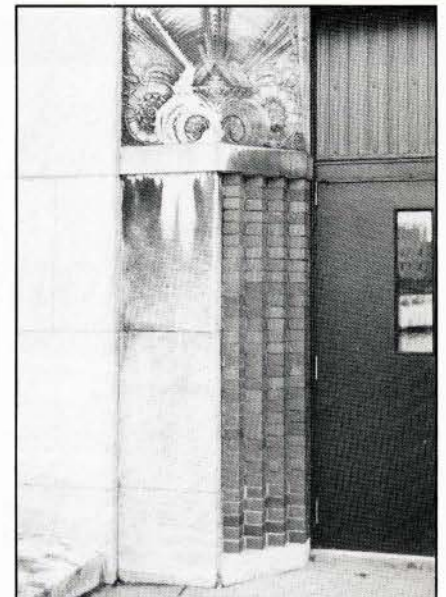
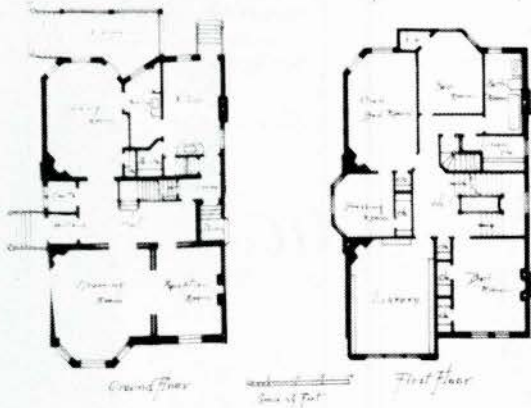


Figure 12 (à gauche). École Saint-Martyrs, Québec. Raoul Chênevert, architecte. 1931. Plan du premier étage montrant la rigueur distributive espaces servants/espaces servis et la cloison séparant les espaces réservés à «l'école des garçons» de ceux réservés à «l'école des filles». (ANQQ, fonds Raoul Chênevert, dossier 395)

Figure 13 (à droite). École Saint-Martyrs, Québec. Raoul Chênevert, architecte. 1931. Détail d'un portail latéral. (L. Morisset, 1993)

Lucie K. Morisset est historienne de l'architecture. Candidate au doctorat en histoire à l'université Laval, Québec, elle collabore à des publications et travaux de recherche en architecture du Québec. L'auteure tient à remercier le Gouvernement du Canada de l'aide reçue de la Direction des études canadiennes et des projets spéciaux pour une recherche sur les typologies fonctionnelles dans l'architecture canadienne.





RESIDENCE ON LOWTHER AVE.  
TORONTO, CANADA.

EDMUND BURKE, ARCHITECT.

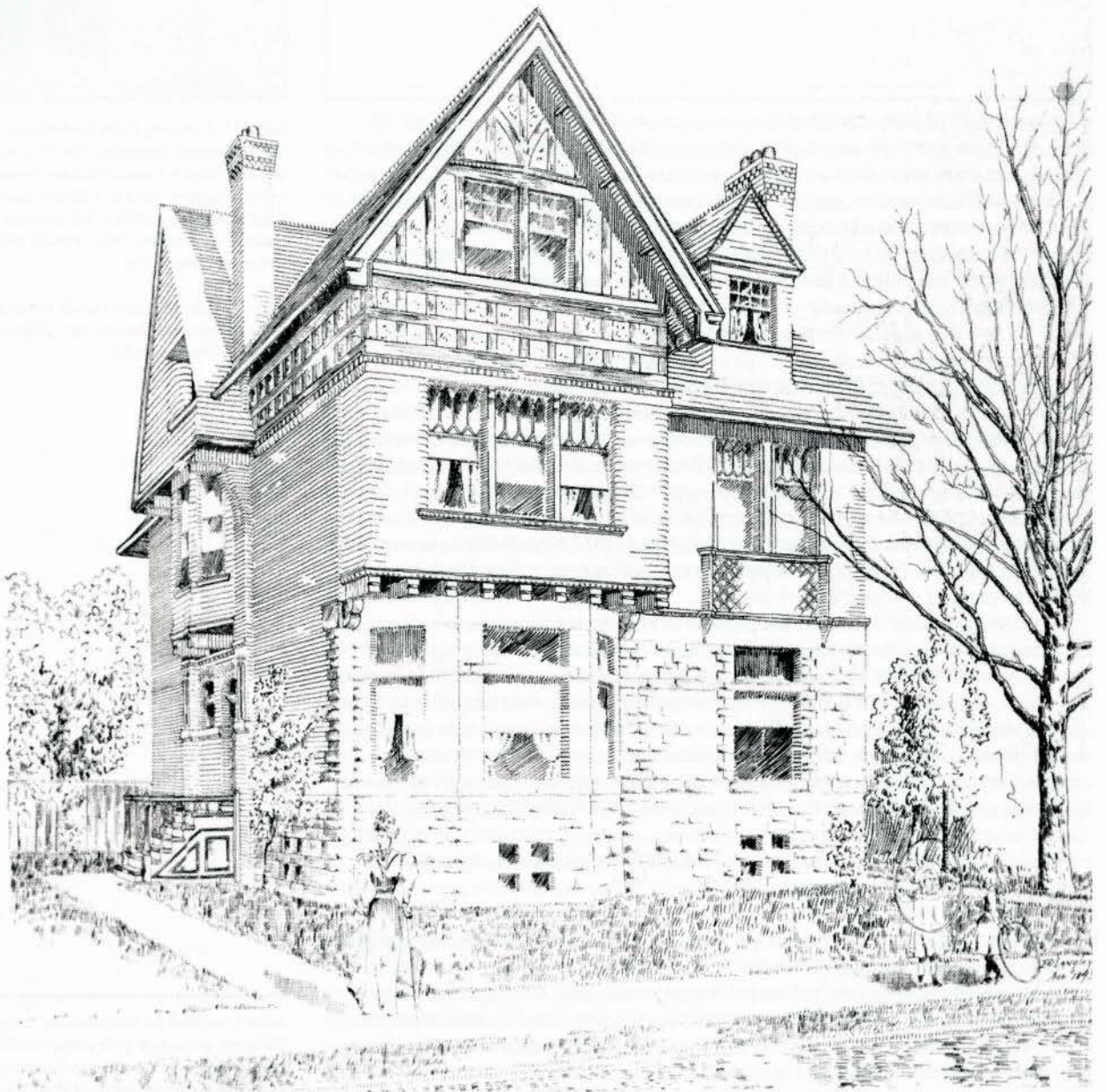


Figure 8. Presentation drawing of the Holman House, including a perspective and two floor plans, prepared by E. Langley, signed and dated November, 1893. Published as "Residence on Lowther Avenue, Toronto, Canada. Edmund Burke, Architect," in the *Canadian Architect and Builder* 6, no. 12 (December 1893): 123. (Archives of Ontario [K-16], J.C.B. and E.C. Horwood Collection, C 11-5-0-2 [42(1)])